

3.00 crédits	45.0 h	Q1 et Q2
--------------	--------	----------

Enseignants	De Rycke Katrien (coordinateur(trice)) ;
Langue d'enseignement	Neerlandais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	Avoir suivi le cours LNEEI1202 ou avoir obtenu un niveau B2 au test de niveau.
Thèmes abordés	Cette unité d'enseignement est articulée autour de thèmes en relation avec le domaine d'études et les futurs besoins professionnels des étudiant-es. Par exemple, communication en entreprise: réunion, négociation, débat, rédaction d'une note interne, présentation, entretien d'embauche, ...
Acquis d'apprentissage	A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de : Compréhension orale (général) – B2+/C1 • suivre une intervention d'une certaine longueur sur des sujets abstraits ou complexes hors de son domaine, mais peut avoir besoin de faire confirmer quelques détails, notamment si le registre n'est pas familier. • suivre une intervention d'une certaine longueur même si elle n'est pas clairement structurée et même si les relations entre les idées sont seulement implicites et non explicitement indiquées. • comprendre une langue standard, ou une variété familière, en direct ou dans les médias, sur des sujets familiers ou non se rencontrant normalement dans la vie personnelle, sociale, académique ou professionnelle. Seul un très fort fond sonore ou visuel, une structure inadaptée du discours ou l'utilisation d'expressions idiomatiques peuvent gêner sa compréhension. Compréhension de l'écrit (général) – B2/C1 • comprendre une grande variété de textes, y compris des textes littéraires, des articles de journaux ou de magazines et des publications spécialisées, académiques ou professionnelles, à condition de pouvoir les relire et d'avoir accès à des ouvrages de référence. • lire avec un grand degré d'autonomie en adaptant le mode et la rapidité de lecture à différents textes et objectifs et en utilisant sélectivement les sources de référence appropriées. Possède un vocabulaire de lecture large et actif mais pourra avoir des difficultés avec des expressions idiomatiques moins fréquentes. Production orale (général) – C1 • faire une présentation ou une description claire d'un sujet complexe en intégrant des thèmes secondaires et en développant des points particuliers pour parvenir à une conclusion appropriée. Interaction orale (général) – B2 • communiquer avec un niveau d'aisance et de spontanéité tel qu'une interaction soutenue avec des utilisateurs de la langue cible soit tout à fait possible sans entraîner de tension ni d'une part ni de l'autre. • mettre en valeur la signification personnelle de faits et d'expériences, exposer ses opinions et les défendre avec pertinence en fournissant explications et arguments. Production écrite (général) – B2 • composer des textes clairs et détaillés sur une gamme étendue de sujets relatifs à son domaine d'intérêt en faisant la synthèse et l'évaluation d'informations et d'arguments empruntés à des sources diverses. Interaction écrite (général) – B1 • rédiger des notes et des messages pour demander ou transmettre des informations simples d'intérêt immédiat et faire comprendre les points qu'il/elle considère comme importants. Compétence linguistique générale – B2+ • s'exprimer clairement et sans donner l'impression d'avoir à restreindre ce qu'il/elle souhaite dire.

Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Si la situation sanitaire le permet c'est à dire si on peut organiser les cours en présentiel. La présence au cours est obligatoire . Si l'enseignant-e le juge utile, il/elle pourrait proposer au jury de s'opposer à l'inscription à l'examen du cours pour un-e étudiant-e qui n'aurait pas suivi régulièrement les activités d'apprentissage (RGEE - art. 72). L'unité d'enseignement est divisée en trois parties: 1. La première partie comprend le vocabulaire des quadris 1 et 2 ainsi que le mémorandum sur la base d'une vidéo. 2. La seconde comprend les techniques de communication professionnelle en entreprise ainsi que la présentation d'une entreprise. 3. La troisième comprend le test oral où l'étudiant montre qu'il a intégré le vocabulaire d'affaires et le contenu du cours. Toutes les parties des blocs 1, 2 et 3 (= évaluation permanente) pour lesquelles l'étudiant a réussi, ne seront plus reprises lors de l'examen d'août. Evaluation BLOC 1 (8/20) 1. Vocabulaire économique (textes et vidéos traités au cours), vocabulaire thématique du syllabus 2. Rédactions de mémorandums BLOC 2 (8/20) 1. Présentation: visite d'une entreprise flamande avec interview d'un manager néerlandophone 2. Dans la semaine avant les vacances de mai, test oral interactif , portant sur les techniques de communication professionnelle en entreprise: réunion, débat, négociation, etc. BLOC 3 (4/20) 1. Examen oral à la fin du Q2 Toutes les parties d'évaluation sont obligatoires . Cependant, une absence (sans justificatif officiel) à un test d'évaluation permanente entraînera un '0' pour ce même test. Une absence à une présentation (ne pas passer la présentation), un partiel ou examen écrit et/ou examen oral impliquera une note d'absence pour la totalité de l'évaluation et l'étudiant se verra donc interdire l'inscription aux autres parties de l'évaluation. Si l'étudiant n'a pas suivi les cours et donc pas passé les différentes parties de l'évaluation permanente, il devra repasser la totalité des parties au mois d'août. Les deux présentations (texte et entreprise) se feront en individuel. ABSENCE : Un M en décembre -> possibilité de présenter en janvier sur appréciation du jury après respect de la procédure mentionnée ci-dessous: En cas d'absence justifiée (par exemple pour maladie), le certificat doit être envoyé au président ou à la présidente du jury, au secrétariat facultaire avec en copie le professeur et coordinateur de cours. Article 103. – Toute étudiante ou tout étudiant inscrit aux examens et qui est empêché de se présenter à l'un ou à plusieurs d'entre eux notifie sans retard au président ou à la présidente du jury et à l'administration facultaire le motif de son absence. Au plus tard le jour qui suit la fin de l'empêchement, elle ou il remet à l'administration facultaire l'original des pièces justificatives éventuelles, c'est-à-dire un certificat médical ou tout autre document dont la force probante est laissée à l'appréciation souveraine du président ou de la présidente du jury. Toutefois, lorsque ce jour est un samedi, un dimanche, le 27 septembre ou un jour férié légal, le jour de la remise des pièces est reporté au plus prochain jour qui ne soit l'un de ceux-ci. Nous vous rappelons qu'en cas d'absence, même justifiée, à un examen, vous ne pourrez présenter cet examen à une autre date durant la session. En effet, la possibilité de représenter à une date ultérieure, durant la session, un examen en cas d'absence justifiée n'est envisageable, en application du <i>Règlement général des études et des examens</i> de l'UCLouvain, que lorsqu'il n'est pas possible de présenter cet examen à une session ultérieure dans l'année académique. NOTE DE PRESENCE Une demande de note de présence en décembre entraîne un zéro pour la totalité de l'évaluation; l'étudiant-e o ne peut la présenter au Q2 ; il peut cependant présenter les évaluations du Q2. En ce qui concerne les demandes de 'note de présence', seules celles introduites via le bureau virtuel de l'étudiant-e seront prises en compte. Si la situation sanitaire ou autre ne permet pas des cours en présentiel les tests de l'évaluation permanente seront remplacés par un examen écrit à la fin de chaque quadri ou pendant la session de janvier/juin si ceux-ci peuvent avoir lieu en présentiel. L'examen oral (par TEAMS si pas possible en présentiel) sera maintenu pour évaluer les compétences communicatives orales des étudiants. Les intelligences artificielles (IA) génératives doivent être utilisées de manière responsable et conformément aux pratiques de l'intégrité académique et scientifique. L'intégrité scientifique impliquant que l'on cite ses sources, l'usage d'une IA doit toujours être signalé. L'utilisation des intelligences artificielles pour les tests et les examens LNE1136 est explicitement interdit et sera considéré comme un cas de tricherie.
--	--

Méthodes d'enseignement	• Encadrement: cours en groupes de 20 étudiants. • Charge de travail <i>Heures en présentiel : 45 h - Note attestant des "heures en présentiel"</i> Si les circonstances (en termes de santé ou de possibilités qui nous sont offertes par les autorités universitaires) le permettent, les "heures en présentiel" consistent à enseigner en direct dans une salle attribuée par l'ILV. Si l'enseignement en direct n'est pas possible, on passera à des leçons numériques par le biais Teams où la présence des élèves est requise. <i>Travail autonome: 40 h</i> • Extension des connaissances lexicales dans le domaine économique. Le vocabulaire est toujours présenté en contexte. • Exercisation et développement en présentiel des aptitudes réceptives à l'aide de documents authentiques traitant principalement de questions économiques et commerciales. (monde des affaires); • Exercisation et développement en présentiel d'expression orale dans des situations basées sur le domaine professionnel. (le débat, la négociation, la réunion, la présentation, l'entretien d'embauche...). • Des exercices complémentaires devront être faits à domicile.
Contenu	Cette unité d'enseignement porte sur la production orale. Elle s'articule autour de thèmes relatifs au domaine d'études et illustrés par des vidéos et des textes. Chaque thème sera approfondi par des jeux de rôles et des discussions dirigées qui permettront également d'exercer le nouveau vocabulaire et les structures. Les techniques de communication spécifiques au domaine professionnel (négociation, réunion, débats, communication d'affaires) ainsi que les techniques de présentation seront intégrées par des exercices ciblés. Les étudiants feront dans le courant de l'année une présentation sur une entreprise en Flandre. Ils rédigeront également des mémorandums qui seront corrigés par le professeur.
Ressources en ligne	Moodle
Bibliographie	• Syllabus LNEEi1203 + Plate-forme Moodle • Les documents audio et vidéo authentiques ayant trait à l'actualité.
Autres infos	Coordonnées Katrien De Rycke katrien.derycke@uclouvain.be Bureau : ILV A128, premier étage, Traverse d'Esopé tél : 010.47.45.34
Faculté ou entité en charge:	ILV

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en sciences philosophique, politique et économique	PPE1BA	3		
Bachelier en sciences économiques et de gestion	ECGE1BA	3		
Bachelier : ingénieur de gestion	INGE1BA	3		